

Monsieur Roger PATERMO

Maire

MAIRIE DE BRENS

454 rue Centre

01300 BRENS

Nos ref. PF/FP/SM/AGC

Objet : Révision du PLU

Bourg-en-Bresse, le 26 février 2024

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me transmettre le projet de révision du PLU de votre commune et je vous en remercie.

La Chambre soutient l'objectif de développement de l'activité économique sur la zone du Pré du Pont, ainsi que dans le tissu urbain pour les activités commerciales, de restauration et de services.

L'objectif est d'éviter d'implanter les espaces d'activités et les entreprises sur des sites potentiellement à risques : le projet de PLU doit donc intégrer le PPRi en cours d'élaboration.

Il est aussi nécessaire de fournir aux entreprises :


- un accès direct à l'eau et à l'énergie d'un débit suffisant,
- un système d'assainissement collectif,
- un système de traitement des eaux pluviales collectif de capacité suffisante,
- une collecte et un traitement de leurs déchets,
- une desserte informatique à haut ou très haut débit.

Sur ce point, la Chambre recommande de réserver des fourreaux pour l'installation de la fibre optique lors de tous travaux de tranchées, comme le prévoit le PLU.

Enfin, la Chambre préconise de ne pas fixer de ratios de stationnement pour les activités économiques dans le PLU. Le nombre de places devra être déterminé selon les besoins de l'activité.

En effet, un ratio de stationnement trop élevé peut être dissuasif pour un entrepreneur qui souhaite s'implanter ou s'agrandir, en particulier en centre-village. Il est préférable que la commune prévoie la création de places de stationnement public.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Patrice FONTENAT
Président

**Vu le Commissaire Enquêteur
Bernard PAVIER**

